

**VERBATIM****CONFERENCE DE PRESSE****Mercredi 23 octobre 2024****Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA. Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

L'actualité de cette semaine, c'est la réunion cet après-midi du Conseil de sécurité des Nations Unies consacrée à la situation en République centrafricaine et au cours de laquelle la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine, Valentine Rugwabiza, prendra la parole. Cette réunion correspond à la publication chaque quatre mois du rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine. Le dernier rapport, qui couvre la période allant de la mi-juin à la mi-octobre, passe en revue la situation politique incluant le processus de paix, les opérations électorales, l'action régionale et internationale, les conditions de sécurité, la protection des civils et l'extension de l'autorité de l'État, les droits humains et l'état de droit, la situation socioéconomique et humanitaire, l'optimisation de la performance de la MINUSCA, la Mission d'évaluation des besoins électoraux et les questions financières. Il se conclut par les observations du Secrétaire général.

Le rapport contient également de nombreuses annexes graphiques très utiles, comme par exemple, les violations de l'Accord politique, la carte des zones sensibles en matière de protection des civils, les cas d'explosion d'engins en 2023 et 2024, les autorités de l'État présentes à leur poste, les violations des droits humains et atteintes à ces droits et des données sur la situation humanitaire. Le rapport est disponible sur le site web de la MINUSCA. La session prévue à 15 heures, heure de Bangui, cet après-midi sera retransmise en direct puis à la demande sur la web TV des Nations Unies accessible à l'adresse suivante [webtv.un.org \(https://webtv.un.org/en/asset/k1y/k1yeaqmjwb\)](https://webtv.un.org/en/asset/k1y/k1yeaqmjwb)

La MINUSCA poursuit son soutien aux opérations de désarmement et de démobilisation volontaire d'ex-combattants menées actuellement par les équipes mobiles de l'UEPNDDRR, l'Unité d'exécution du programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement. Présentes à Bria du 15 au 17 octobre, les équipes de l'UEPNDDR ont enregistré le désarmement de huit ex-combattants dont une femme. Du 19 au 21 octobre, ce sont 30 ex-combattants qui ont été désarmés et démobilisés et 27 armes de guerre et 1 500 munitions collectées à Bangassou.

Hier, les opérations se sont poursuivies à Kouango dans la Ouaka où 36 ex-combattants, dont trois femmes, ont été désarmés. Lors de cette opération, 32 armes de guerre, 1 500 munitions et 16 grenades ont été récupérées. Pour rappel, le processus de désarmement et de démobilisation suit plusieurs étapes. Le combattant, pour être éligible au programme DDR, doit appartenir à un groupe armé signataire de l'Accord de paix et remettre une arme de guerre fonctionnelle ou réparable. Une fois cette arme remise, il reçoit une carte attestant de son nouveau statut d'ex-combattant formellement démobilisé. D'ex-combattant, il devient une personne civile.

Les ex-combattants reçoivent alors un kit de démobilisation comprenant des vêtements et des produits d'hygiène ainsi qu'une allocation de transport et de nourriture pour faciliter leur retour chez eux. De plus, ils perçoivent le premier mois, sur trois, de l'allocation de démobilisation et réinsertion, destinée à les aider à subvenir à leurs besoins avant de rejoindre un projet de réintégration socio-économique, dans le cadre du programme national mis en œuvre par l'UEPNDDRR.

Le rôle de la MINUSCA concerne les étapes de désarmement et démobilisation. La Mission fournit un soutien technique, notamment pour la planification des activités et la certification de la remise de l'arme de guerre. Nous assurons également un soutien logistique avec le transport des équipes mobiles, un soutien sécuritaire en mettant en place des escortes et en sécurisant les opérations, ainsi qu'un soutien financier, en prenant en charge le paiement des allocations remises aux ex-combattants. C'est aussi la MINUSCA qui est responsable du stockage des armes de guerre collectées sur le site des opérations, puis qui les transporte vers Bangui où elles sont vérifiées et marquées par nos collègues du service de lutte anti-mines des Nations Unies, UNMAS, pour être ensuite remises aux Ministères concernés pour un usage approprié. Nous détruisons également les grenades, munitions et autres matériels explosifs.

Le moment est venu d'évoquer la Journée des Nations Unies qui est célébrée chaque année le 24 octobre, donc demain, le jour anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations Unies en 1945. A l'occasion du 79e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, le Secrétaire général, Antonio Guterres, nous transmet le message suivant : L'ONU a été créée par le monde, pour le monde. Depuis 1945, elle permet aux pays de faire cause commune pour trouver des solutions mondiales à des problèmes mondiaux.

Des solutions pour apaiser les tensions, jeter des ponts et bâtir la paix. Des solutions pour éliminer la pauvreté, stimuler le développement durable et défendre les plus vulnérables. Des solutions pour apporter une aide vitale aux personnes aux prises avec des conflits, des violences, des difficultés économiques et des catastrophes climatiques. Des solutions pour offrir les mêmes chances aux femmes et aux filles et ainsi assurer l'égalité et la justice. Des solutions pour aborder des questions inimaginables en 1945 : les changements climatiques, le numérique, l'intelligence artificielle et l'espace extra-atmosphérique. En septembre, l'Assemblée générale a adopté le Pacte pour l'avenir, le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures. Grâce à ces accords historiques, le système des Nations Unies pourra s'adapter, se réformer et se rajeunir, rester en phase avec les évolutions et les enjeux du monde qui nous entoure et apporter des solutions pour toutes et tous.

Notre action restera cependant ancrée dans les valeurs et les principes intemporels de la Charte des Nations Unies et du droit international, et dans la dignité et les droits humains de chaque personne. Dans notre monde en proie à la tourmente, l'espoir ne suffit pas. L'espoir passe par des mesures fermes et des solutions multilatérales en faveur de la paix, d'une prospérité partagée et d'une planète florissante. L'espoir passe par une coopération entre tous les pays. L'espoir passe par l'ONU. À l'occasion de la Journée des Nations Unies, je demande à tous les pays d'entretenir cette flamme qui guide le monde, et de défendre ses idéaux.

Ici en République centrafricaine, l'ONU ce sont 20 agences, fonds et programmes et une opération de maintien de la paix, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), qui œuvrent ensemble et aux côtés du Gouvernement centrafricain pour la consolidation de la paix et le développement de la RCA tout en assurant une assistance humanitaire aux plus démunis.

Nos cadres de travail sont le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et le plan de mission de la MINUSCA, lesquels reflètent les cinq piliers du plan national de développement adopté à la mi-septembre pour 2024-2028 : le renforcement de la paix et de la sécurité, la promotion du développement économique dans les secteurs productifs clés, y compris les infrastructures physiques, l'investissement dans le capital humain et les services sociaux, le renforcement de la gouvernance et des institutions publiques, et la promotion d'un environnement durable.

Questions des journalistes

Radio Guira FM (Marie Pélagie Karzago)

1. Dans certains médias, sur les réseaux sociaux aussi, on continue de dire que le Conseil de sécurité de l'ONU a voté un nouveau mandat de la MINUSCA et que dans ce nouveau mandat, il aurait autorisé à la Force de la MINUSCA de tirer sur les forces des armées centrafricaines, leurs collègues. En tant que porte-parole de la MINUSCA, pouvez-vous nous clarifier sur ces allégations ? Merci.

Réponse aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous remercie. Le Conseil de sécurité des Nations Unies, comme je vous l'ai dit, se réunit cet après-midi pour examiner la situation en République centrafricaine, notamment à la lumière du rapport qui a été proposé par le Secrétaire général, un rapport qui est proposé tous les quatre mois. Le Conseil de sécurité des Nations Unies ne s'est pas réuni ces derniers mois pour voter une nouvelle résolution concernant le travail de la MINUSCA en République centrafricaine. Le mandat qui guide notre travail actuel n'a pas changé. Nous agissons toujours en vertu de la résolution 2709 qui a été adoptée le 15 novembre 2023. Donc, les règles d'engagement de la MINUSCA qui sont énoncées dans les mandats qui nous sont donnés par le Conseil de sécurité des Nations Unies n'ont pas changé.

Comme vous le savez, nous sommes ici à l'invitation des autorités du pays. Et la MINUSCA est le principal partenaire des forces armées centrafricaines, les FACA, pour restaurer la paix et la sécurité. Notre objectif commun est de protéger les populations civiles. C'est la raison pour laquelle nous travaillons ensemble dans cet objectif. Et notre collaboration a lieu au jour le jour, à tous les niveaux, que ce soit au niveau du commandant de la Force et du chef d'État-Major des FACA ou au niveau des patrouilles que nous menons conjointement avec les FACA sur le terrain.

Voilà ce que je pouvais dire. Il n'y a pas eu de nouvelle résolution et il n'y a pas eu de nouvelles décisions du Conseil de sécurité concernant le mandat de la MINUSCA. Nous agissons toujours en vertu de la résolution 2709, adoptée le 15 novembre 2023. La MINUSCA est le principal partenaire des FACA. La réunion de cet après-midi ne sera pas une réunion pour examiner un nouveau mandat de la MINUSCA, mais sera une réunion pour faire le point sur le rapport du Secrétaire général. Notre mandat court jusqu'au 15 novembre 2023, donc le Conseil de sécurité se prononcera sur le nouveau mandat de la MINUSCA dans un mois à peu près. Je vous remercie.

Questions des journalistes

Le Langage (Gabriel Rhoppo Mbrenge)

2. Les éléments de l'UPC dans la région de Zemio auraient tiré sur un FACA qui aurait trouvé la mort. Est-ce que les contingents de la MINUSCA sont déployés dans cette région ? Merci.

Réponses aux questions

Lieutenant-Colonel Bertrand Dakissaga, porte-parole de la Force de la MINUSCA

Bonjour à tous, bonjour aux auditeurs de Radio Guira FM. Effectivement, nous avons des unités qui sont déployées dans la zone de Zemio et nous avons reçu l'information que vous donnez. Mais je pense que je laisserai la primeur à nos partenaires FACA de communiquer, d'autant plus que c'est un incident qui les a concernés directement.

Questions des journalistes

Le Confident + (Jacques Emmenuel Ngue)

3. Vous êtes le partenaire privilégié, le premier partenaire de l'État pour accompagner l'Etat dans les provinces. Mais depuis un temps, on se rend compte que certains éléments FACA, n'ont pas la maîtrise des valeurs absolues des droits de l'homme, commettent encore les crimes. Est-ce que dans vos rencontres avec le Gouvernement, vous avez reçu un des messages adressés auprès de ces FACA pour le respect des dignités humaines ?

Réponse aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous remercie. Vous le savez, il existe au sein des Nations Unies une politique de diligence voulue en matière des droits de l'homme, ce qui concrètement signifie que toutes nos interactions, que tous les partenaires avec lesquels nous travaillons sont soumis à cette politique de diligence voulue en matière des droits de l'homme. Pour clarifier, nous vérifions les antécédents des personnes avec lesquelles nous travaillons. Ça, c'est une première chose.

La seconde chose, c'est que dans notre mandat, évidemment, nous attachons une attention particulière à faire la promotion des droits de l'homme à tous les niveaux et que le mandat de la MINUSCA prévoit également que notre division des droits de l'homme rapporte régulièrement les violations qu'elle peut constater sur le territoire centrafricain et qui sont commises par soit des forces gouvernementales, mais aussi par les éléments de groupes armés. Nous avons ce travail de monitoring que nous faisons et que nous rapportons.

Vous faites allusion également aux engagements et à ce que nous faisons pour passer des messages, cela fait partie évidemment aussi, du mandat de bons offices de la mission. Donc, votre préoccupation est bien [prise en compte]. Je peux vous rassurer que c'est une question que nous prenons en considération et qu'à la fois nous appliquons cette politique de diligence voulue en matière des droits de l'homme pour nos partenaires, mais également que nous avons le rôle, notre division des droits de l'homme a le rôle de rapporter et d'écrire des rapports sur les violations des droits de l'homme qui sont observées sur l'ensemble du territoire. Ces rapports sont publics, vous le savez, ils sont partagés régulièrement avec les autorités, avec tout le monde. Ce sont des rapports que vous pouvez aussi retrouver sur notre site web. Je vous remercie.

Questions des journalistes

Radio Guira FM (Marie Pélagie Karzago)

4. Cette fois-ci, c'est à l'endroit du porte-parole de la Police. Vous avez eu à organiser plusieurs ateliers de renforcement de capacités à l'endroit des chauffeurs de taxi-motos, ces jeunes-là qui nous aident dans le transport en commun. Mais malgré ces formations, nous constatons qu'il y a beaucoup plus de cas d'accidents de circulation dus aux taxi-motos. Donc, qu'est-ce que l'UNPOL, exactement, propose de faire pour réduire ces incidents ? Peut-être qu'ils ne sont pas encore bien formés, je ne sais pas, surtout que nous sommes à la rentrée scolaire et beaucoup de nos élèves utilisent ces taxi-motos. Merci.

Réponse aux questions

Commissaire Serge Ntolo Minko, porte-parole de la Police

Merci pour la question posée. Auditeurs, auditrices de Guira FM, bonjour. Pour répondre à cette question, je voudrais en premier dire que nous agissons toujours en appui à l'État centrafricain et au Ministère des transports qui est l'organe en charge de régulation, de réguler la circulation et le transport en République centrafricaine. Néanmoins, nous avons entrepris durant cette rentrée des activités visant non seulement à sensibiliser les gars de moto-taxis. Plusieurs fois, nous l'avons fait jusqu'au PK12, ici à Bangui, à l'intérieur, aux abords des écoles pour que ceux-là, lorsqu'ils arrivent à proximité d'une école, d'un établissement scolaire, qu'ils ralentissent et qu'ils observent, qu'ils essayent de laisser les enfants circuler en toute quiétude.

Aussi, à l'endroit des élèves, on a également mené des sensibilisations qui vont bon train, d'ailleurs, même jusqu'à Damara. Si vous suivez nos activités, vous verrez que dans notre compte Twitter, vous allez voir plus de 700 élèves qui ont été sensibilisés à Damara, au lycée de Damara, dans une école également au PK12. Et ici, au collège Saint-Charles, nous menons des activités à plusieurs endroits pour que, effectivement, la sécurité routière soit respectée par tous les acteurs, dont non seulement les gars de moto-taxis, mais aussi les usagers de la route.

Et aussi, nous avons déjà, pour cette année, tenu une réunion avec les acteurs du Ministère des transports. Probablement, il y aurait une campagne qui sera lancée visant à sensibiliser tous les acteurs, tous les usagers de la voie publique sur la sécurité routière. Je pense que le Ministère des transports est la bonne voie pour mieux dire comment cela se fera. Nous, nous allons juste intervenir en tant qu'experts dans le renforcement des capacités, comment est-ce que les gens devraient se comporter durant cet événement. Je pense que j'ai répondu à votre question. Merci.

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

L'heure est venue pour moi de clore cette conférence de presse. Au nom de tous mes collègues, je vous remercie d'y avoir participé et je vous donne donc rendez-vous mercredi prochain.